



École de Richelieu

205 8^e Avenue

Richelieu (Québec)

J3L 3N5

☎ (450) 658-8284 ☎ (450) 658-9128

✉ epstjosephrichelieu@cสดร.qc.ca



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Numéro de résolution ou
annotation

Procès-verbal du Conseil d'Établissement de l'École de Richelieu 2018-2019
Quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement tenu au local A-2-018 de
l'École de Richelieu, 205, 8^e Avenue, Richelieu ce 18^e jour du mois de mars 2019.

Présences

Représentant	Nom, Prénom	Présence	Absence
Direction	Noël-André Latour	X	
Enseignants	Dania Beauchemin		X
	Sylvie Brodeur	X	
	Dominique Dupuis	X	
	Marguerite Gosselin	X	
Enseignant substitut	Loïc Lacasse	X	
SDG	Maryse Cognac	X	
Soutien	Gisèle Lasnier	X	
Parents	Isabelle Bisson		X
	Geneviève Maude Cloutier	X	
	Jessyca Sorel	X	
Parent substitut			
Comité de parents	Kim Vanier		X
Socio-communautaire	Claudette Prévost	X	
Parent de la communauté	Josiane Moisan	X	
Présidente	Suzanne Hamel	X	

Public : Aucun

Quorum

Madame Suzanne Hamel ouvre la réunion à 18h55.

1. Ouverture de la rencontre

Madame Suzanne Hamel ouvre la réunion à 18h55.

CÉ20190318
026

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption par Madame Claudette Prévost et résolu.

<p>CÉ20190318 027</p>	<p>3. Adoption du procès-verbal et suivi de la réunion du 21 janvier 2019 Adoption par Madame Maryse Cognac et résolu.</p>
	<p>4. Parole au public Requête de service sur l'utilité des abreuvoirs. Monsieur Latour fera un retour sur la question en statutaire.</p>
	<p>5. Multishow</p> <p>Les auditions ont eu lieu samedi le 16 mars 2019. Réunion avec beaucoup de parents et bénévoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 10 bénévoles ○ 350 billets ○ Entrée 4.00\$ ○ Souper spaghetti 2.00\$ (il y a 2 cafétérias réparties dans 2 établissements) <p>Le projet évolue rapidement. La prochaine réunion est prévue pour ce mercredi le 20 mars 2019. Il y aura aussi un souper spaghetti le 26 avril 2019, subventionné par Monsieur Théo du restaurant B Sport.</p> <p>Arrivée de Madame Kim Vanier à la réunion à 19h26.</p> <p>Les billets pour le souper seront séparés des billets pour le spectacle.</p>
	<p>6. Vente de livres usagés Il n'y aura pas de vente par manque de temps.</p>
	<p>7. Maternelle 4 ans (régulier) Nous n'aurons pas de maternelle 4 ans régulier l'an prochain. Notre indice de pauvreté est plus bas que les critères établis.</p>
	<p>8. Défi des Ambassadeurs Le défi se tiendra le 31 mai 2019. 40 enfants participent à la course à relais. Monsieur Maxime Pariseau participera à ce défi.</p>
	<p>9. Club de course Un club de course est organisé pour préparer les élèves de 5^e et 6^e années. Les pratiques ont séance les mardis et jeudis avec Monsieur Maxime Pariseau.</p>
	<p>10. Achat des t-shirts Nous avons de nouveaux t-shirts pour nos Daltons en l'honneur du club de balle. Ils serviront pour l'équipe de handball ou tout autre évènement sportif.</p>
<p>CÉ20190318 028</p>	<p>11. Achat d'un abri L'école se munit d'un abri pour le défi des Ambassadeurs avec notre nouveau logo. Le fond sera bleu comme les chandails et l'écriture en blanc. Le coût est approximativement de 1650\$. Adoption par Madame Geneviève Maude Cloutier et résolu.</p>

	<p>12. Solde au 932 Monsieur Noël-André Latour fait état des finances et des gains.</p>
	<p>13. Campagne de financement du CIER Les représentants du CIER seront invités au multishow. À suivre pour savoir s'il y aura des levées de fonds.</p>
	<p>14. Projet éducatif de l'école 2 objectifs sont établis : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture ○ Comportement pacifique Lundi le 25 mars 2019, il y aura une réunion pour trouver des nouveaux moyens d'arriver à nos objectifs.</p>
	<p>15. Correspondance Changement date des grilles-matières/horaire : elle sera reportée. CSDHR : la cause sera entendue devant le tribunal le 27 mars 2019.</p>
	<p>16. Varia Madame Geneviève Maude Cloutier demande d'avoir un aperçu de ce que les enfants voient dans les matières spécialisées. Avoir un résumé de ce qui est vu dans chaque bulletin</p>
	<p>17. Date de la prochaine rencontre : le 13 mai 2019 à 18h45</p>
<p>CÉ20190318 029</p>	<p>18. Levée de l'assemblée La levée d'assemblée est prononcée à 20h35 par Madame Suzanne Hamel.</p>
	<p>Signatures :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;">  Suzanne Hamel Présidente </div> <div style="text-align: center;">  Noël-André Latour Directeur </div> </div>

